



L'IMMIGRATION SUBSAHARIENNE : UNE SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE EN PLEINE CROISSANCE

NOTE - FÉVRIER 2026

OBSERVATOIRE
DE L'IMMIGRATION
& DE LA DÉMOGRAPHIE

L'ESSENTIEL

- L'immigration en provenance d'Afrique subsaharienne tient un rôle central dans l'accélération des flux migratoires vers la France. **La population immigrée** originaire de cette zone géographique **a augmenté de 150% depuis 2006** – une croissance trois fois plus forte que la moyenne de toutes les origines géographiques.
- **2,7 millions de personnes** vivant en France sont d'origine subsaharienne sur deux générations. Cette diaspora est en expansion rapide, notamment au sein de sa « **deuxième génération** » : le nombre des descendants d'immigrés subsahariens **a augmenté de 150 000 personnes (+14%)** durant la seule année 2024.
- Le premier moteur de cette croissance se trouve dans la hausse de l'immigration nouvelle en provenance de cette région. **Le nombre annuel des entrées d'immigrés subsahariens a doublé en moins de dix ans**. Ils représentent aujourd'hui 25% de l'ensemble des entrées d'immigrés sur le territoire, contre 13% en 2006.
- Le second moteur est la fécondité différenciée des femmes immigrées subsahariennes – reflet des habitudes familiales dans les pays d'origine. **L'indice de fécondité (nombre moyen d'enfants)** des femmes nées en Afrique hors-Maghreb et vivant en France **est le double de celui des natives**. À rebours des tendances générales de la natalité : il a augmenté entre 2006 et 2021 (passant de 2,8 à 3,3).
- La France accueille, aujourd'hui, **l'immigration « la plus africaine » de l'Union européenne** : la part d'immigrés africains parmi l'ensemble de la population immigrée y est trois fois supérieure à la moyenne de l'UE.
- Originaire de pays à faible niveau de développement humain, portée par les motifs familiaux et humanitaires, l'immigration subsaharienne connaît des difficultés d'intégration économique et sociale. **Seuls 25% des nouveaux arrivants enregistrés en 2023 occupaient un emploi au début de l'année suivante**. Le taux de chômage des immigrés subsahariens est le double des personnes sans ascendance migratoire.
- S'en suit une forte consommation des dispositifs sociaux. **57% des immigrés sahéliens et 52% des immigrés d'Afrique guinéenne et centrale occupent un logement social**. 63% des descendants d'immigrés sahéliens y vivent aussi – un taux record, six fois supérieur à celui des personnes sans ascendance migratoire.
- Cette immigration recouvre néanmoins des **réalités différenciées selon les pays d'origine**. Les personnes originaires d'Afrique guinéenne et centrale (Cameroun, Bénin, Gabon...) ont un **niveau de qualification plus élevé** que celles venues du Sahel (Mali, Sénégal, Niger...). 77% des immigrés nés dans la première zone se déclarent chrétiens, tandis que 84% de ceux nés dans ce second espace s'affirment musulmans. Les femmes musulmanes originaires d'Afrique subsaharienne sont celles parmi lesquelles **le port du voile islamique a le plus augmenté en dix ans**.
- L'Afrique subsaharienne concentrera **la moitié des naissances mondiales en 2100**. Cette poussée démographique, associée aux écarts de niveaux de vie, appellent à ce que la France anticipe une pression migratoire qui la concernera au premier chef.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. Une immigration en très forte croissance	6
a. Un doublement du nombre annuel d'entrées en moins de 10 ans....	6
b. La forte dynamique de l'asile	8
c. La diaspora présente en France	9
d. Une répartition géographique inégale sur le territoire.....	13
II. Des obstacles majeurs à l'intégration	14
a. La « distance culturelle » : un phénomène partiellement quantifiable	14
b. Une immigration portée par des motifs familiaux et humanitaires	16
c. Une immigration étudiante plus nombreuse et plus en échec.....	17
III. Emploi, logement, éducation, sécurité : quels impacts sur la société française ?.....	19
a. Une immigration peu diplômée et largement inactive, mais des disparités fortes selon les origines	19
b. Une immigration consommatrice des dispositifs sociaux.....	22
c. Une immigration surreprésentée dans les données de la délinquance	25
d. Une forte prévalence de l'endogamie et des liens importants avec les pays d'origine	26
e. Des profils religieux variables selon les régions d'origine	27
CONCLUSION	29

INTRODUCTION

Le 8 janvier 2026, le président Emmanuel Macron déclarait, lors de son discours aux ambassadeurs de France, vouloir « *mobiliser nos diasporas encore davantage* », en précisant notamment que « *le partenariat africain* » était « *clé* »¹. Il exprimait ainsi sa volonté de mieux mettre en valeur la diaspora africaine présente sur le territoire français.

Alors que près de la moitié des immigrés vivant en France sont originaires du continent africain² et que la France accueille l'immigration la plus africaine d'Europe³, il est opportun de chercher à mieux en comprendre les caractéristiques – cette aire géographique n'étant uniforme ni dans les dynamiques de ses flux, ni dans leur composition « qualitative ».

La présente étude portera sur l'immigration originaire d'*Afrique subsaharienne*, entendue comme *hors-Maghreb*. En effet, les trois pays du Maghreb forment, dans l'immigration française, un ensemble singulier tant du fait des liens historiques que de la nature de l'immigration reçue.

L'aire considérée comprendra donc, selon les sources disponibles, l'ensemble des pays du Sahel et de l'Afrique guinéenne et centrale, ainsi que plusieurs États épars dont les Comores, Madagascar ou encore – dans des proportions minimales – l'Afrique australe. Deux pays non-strictement subsahariens peuvent se trouver mêler aux données : l'Égypte et la Libye. L'ampleur très réduite de leurs diasporas en France ne pose pas de problème majeur pour l'analyse.

L'aire « Afrique hors-Maghreb » est fréquemment utilisée dans la nomenclature statistique de l'INSEE et d'autres organes étatiques ou internationaux. Il est donc possible de dégager des tendances concernant cet espace et, parfois, selon les données disponibles, d'obtenir des données détaillées par aires plus restreintes (Afrique sahéenne, Afrique guinéenne et centrale etc...).

La variation du champ des données publiques est une difficulté que nous avons choisi d'assumer. Il est donc à noter que ce travail usera parfois de sources qui traitent d'aires géographiques légèrement différentes entre elles, afin de disposer de la plus grande richesse d'analyse, malgré le caractère lacunaire ou erratique des données officielles disponibles. Bien entendu, l'aire géographique concernée sera toujours mentionnée. Par facilité, nous emploierons le terme générique d'*Afrique subsaharienne* de manière ordinaire.

Alors que l'Afrique subsaharienne ne représentait qu'environ 40 000 immigrés en France en 1968, elle compte aujourd'hui plus de 1 530 000⁴ immigrés sur le territoire, une multiplication par plus de 35⁵. En comptant les descendants d'immigrés – enfants seulement – : le nombre s'élève à environ 2 730 000⁶ personnes directement liées à l'immigration d'Afrique hors Maghreb (elles-mêmes ou l'un de leurs parents y étant nés).

Tout porte à considérer que l'immigration issue de cette aire géographique pourrait

¹ Elysée, Conférence des ambassadrices et ambassadeurs 2026, 2026, [Lien](#).

² Rouhban O., « En 2023, 3,5 millions d'immigrés nés en Afrique vivent en France », Insee Première n°2010, août 2024. [Lien](#).

³ OCDE, Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2023, Graph. 2.14, [Lien](#).

⁴ INSEE, L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers, 2025, (Total Afrique – pays du Maghreb) [Lien](#).

⁵ *Ibid.*

⁶ INSEE, Structure par âge des descendants d'immigrés, 2025, [Lien](#).

s'intensifier dans les années à venir, dans la mesure où l'Afrique subsaharienne représentera environ une naissance sur deux dans le monde en 2100⁷.

Aussi, la présente note cherchera à présenter les différentes facettes de cette immigration et les conséquences de sa présence sur la société d'accueil.

Continents – niveau 1	Régions – niveau 2	Régions – niveau 3	Régions – niveau 4
Afrique	Maghreb	Algérie	Algérie
		Maroc, Tunisie	Maroc, Tunisie
	Autres pays d'Afrique	Afrique sahélienne	Burkina Faso, Gambie (République de), Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad
		Afrique guinéenne ou centrale	Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Togo
		Comores, Madagascar	Comores, Madagascar
	Autres pays d'Afrique	Autres pays d'Afrique	

Champ de cette étude et définition des régions référencées, sur la base de la nomenclature INSEE⁸

DÉFINITIONS DES NOTIONS MAJEURES (INSEE) :

Immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France, qui peut avoir acquis la nationalité française.

Étranger : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises.

Descendant d'immigrés : un descendant d'immigrés de deuxième génération est une personne née en France et ayant au moins un parent immigré. Tous les enfants d'immigrés ne sont pas nécessairement des descendants d'immigrés : ils peuvent être eux-mêmes immigrés, par exemple s'ils ont migré avec leurs parents. L'origine géographique des descendants d'immigrés est déterminée par celle du parent immigré, s'il n'y en a qu'un. Si les deux parents sont immigrés, par convention, l'origine du père est choisie.

⁷ IHME, The Lancet : *Dramatic declines in global fertility rates set to transform global population patterns by 2100*, 2024, [Lien](#).

⁸ INSEE, « Définitions et concepts liés à la migration », [Lien](#).

I. Une immigration en très forte croissance

a. Un doublement du nombre annuel d'entrées en moins de 10 ans

En 2023, les immigrés originaires d'Afrique hors-Maghreb ont représenté à eux seuls 25%⁹ des entrées d'immigrés sur le territoire, telles que mesurées par l'INSEE. Ils sont ainsi 86 000 à être arrivés en France cette année-là (la dernière pour laquelle ces données sont disponibles), plus nombreux que les originaires du Maghreb.¹⁰ A titre de comparaison, ils étaient 42 000 en 2014, deux fois moins, et seulement 30 000 en 2006, près de trois fois moins.

Si l'immigration est en hausse globale depuis les années¹¹, il faut préciser que celle des personnes d'origine subsaharienne augmente plus rapidement que le reste. Leur part dans les arrivants est ainsi passée de 14% à un peu plus de 25% entre 2010 et 2023¹². Ces chiffres viennent étayer le constat d'une immigration de plus en plus africaine (45% des arrivées en 2023 contre 31% en 2006) mais, en particulier, davantage issue d'Afrique subsaharienne.

La liste des principaux pays d'origine des nouveaux arrivants tels que comptabilisés par l'INSEE reflète d'ailleurs cette africanisation de l'immigration reçue. Alors qu'en 2006, aucun pays d'Afrique subsaharienne ne faisait partie des 10 plus grands pourvoyeurs d'immigration, en 2023 deux pays subsahariens avaient rejoint cette liste, en 4^e et 6^e place.

Il en est de même au regard des données du ministère de l'Intérieur. Parmi les 10 nationalités auxquelles le plus de primo-titres de séjour ont été accordés en 2025, figurent 3 nationalités d'Afrique hors-Maghreb, la Côte d'Ivoire (14 800 nouveaux titres, +25% par rapport à 2024), le Cameroun (10 900 titres, +18,3%) et la Guinée (10 900 titres, -3,1%)¹³. En 2023, seules deux nationalités cette aire géographique figuraient dans cette liste.

⁹ Pariset C. et Tanneau P., « Entre 2006 et 2023, le nombre d'immigrés entrés en France augmente et leur niveau de diplôme s'améliore », Insee Première n° 2051, mai 2025. [Lien](#).

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.* – pour tout le paragraphe

¹² *Ibid.*

¹³ Ministère de l'intérieur, DGEF, Les titres de séjour en 2025, 2026, [Lien](#).

Source : DGEF, « Les chiffres de l'immigration en France » (données 2025)



Le nombre de primo-titres de séjour délivrés à des Ivoiriens a augmenté de 25% en un an

1.	Maroc	36 200	-2,3%
2.	Algérie	28 000	-4,6%
3.	Tunisie	21 100	-6,2%
4.	Afghanistan	18 000	+45,8%
5.	Chine	16 200	+8,8%
6.	Etats-Unis	15 000	+14,3%
7.	Côte d'Ivoire	14 800	+24,7%
8.	Ukraine	14 400	+306,4%
9.	Cameroun	10 900	+18,3%
10.	Guinée	10 900	-3,1%

Toutes nationalités **384 230** **+11,2%**

Classement des dix premiers pays recevant le plus de titres de séjour en France, selon l'année.

A titre de comparaison européenne : deux tiers des Ivoiriens qui bénéficiaient d'un titre de séjour dans l'UE en 2023 se trouvaient en France (109 065 sur 153 525)¹⁴. La proportion est aussi très élevée concernant le Mali¹⁵, la Guinée, le Togo et d'autres Etats.

Le rôle de l'immigration irrégulière

La hausse déjà évoquée est renforcée par la présence importante de personnes originaires d'Afrique subsaharienne parmi les immigrés en situation irrégulière sur le territoire¹⁶.

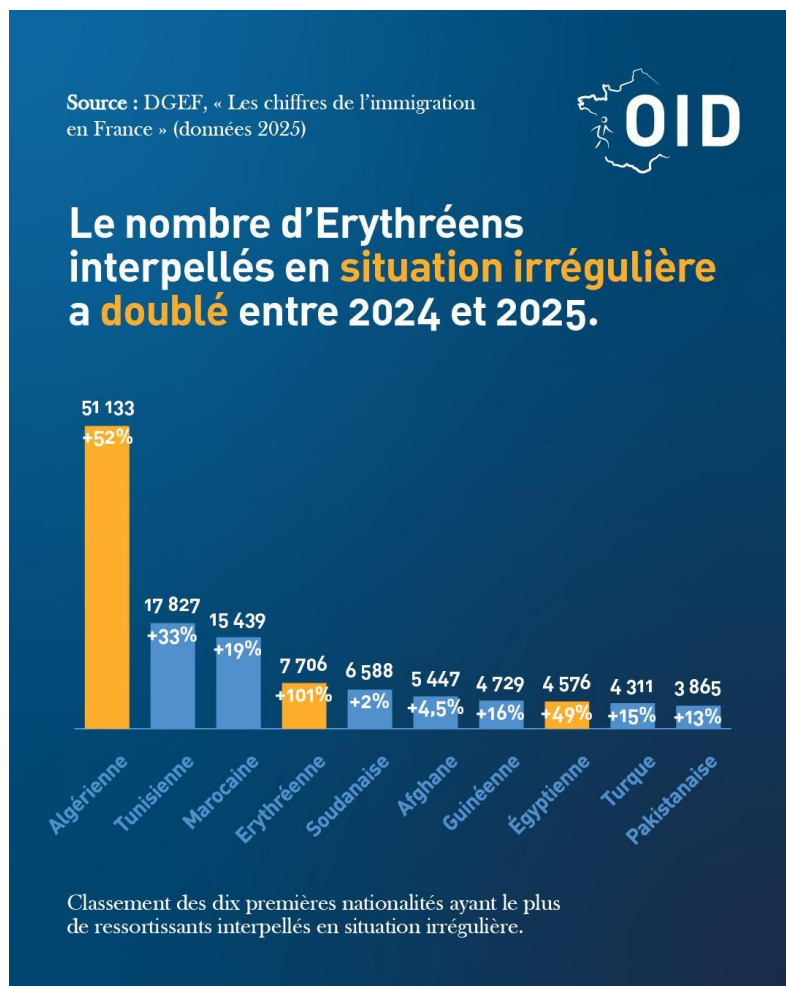
Il est intéressant de relever que le nombre d'Erythréens interpellés en situation irrégulière a doublé entre 2024 et 2025, alors qu'il avait déjà augmenté de plus de 70% entre 2023 et 2024. Les Guinéens, après une hausse de 9% entre 2023 et 2024, ont connu une augmentation de 15,9% entre 2024 et 2025. Enfin, les Soudanais interpellés en situation irrégulière, dont le nombre avait doublé entre 2023 et 2024, ont connu une nouvelle hausse légère, de 1,4% en 2025.

¹⁴ Eurostat, « Tous les permis valables au 31 décembre de chaque année par motif, durée de validité et nationalité », 2025 [Lien](#).

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ « La lutte contre l'immigration irrégulière », L'Essentiel de l'immigration n°2025-132, Direction générale des étrangers en France – Ministère de l'Intérieur, Juin 2025. [Lien](#).

Parmi les dix nationalités les plus fréquentes des interpellés en situation irrégulière, figurent 3 nationalités d'Afrique subsaharienne, totalisant 19 023 interpellés en 2024. Tant du fait de facteurs linguistiques que de son attractivité migratoire spécifique, la France est aujourd'hui une destination privilégiée de l'immigration subsaharienne – légale comme illégale.



b. La forte dynamique de l'asile

L'une des voies d'entrée principales de l'immigration subsaharienne est le droit d'asile, dont elle forme le principal contingent des demandeurs.

Plus de 40% des demandeurs d'asile en France étaient issus de l'Afrique subsaharienne¹⁷ en 2024.¹⁸ 64 115 personnes de cette origine ont demandé la protection internationale en France. Parmi les personnes quittant l'Afrique hors-Maghreb pour demander l'asile en Europe, nombreux sont ceux qui choisissent la France, parfois pour des raisons familiales, historiques,

¹⁷ OFPRA, Rapport d'activité 2024, 2025, [Lien](#), P.120

¹⁸ Les chiffres de l'OFPRA pour 2025 ne sont pas encore parus à la date de cette note.

ou simplement car ils savent que le taux d'acceptation des demandes d'asiles y est important (50,1% en 2024 selon l'OFPRA¹⁹).

Notons par exemple que parmi les 26 323 Ivoiriens bénéficiant d'une protection internationale en Europe, 22 835 en disposent en France – soit plus de 86%²⁰. Cette tendance semble se renforcer considérablement en part relative comme absolue : en 2015, seulement 3094 Ivoiriens disposaient du droit d'asile en Europe, dont 1692 en France – soit 54% du total.

Des constats similaires peuvent être dressés pour d'autres pays de la zone. En 2015, 978 Tchadiens disposaient du droit d'asile ou de la protection subsidiaire dans des pays européens²¹, dont 785 en France – soit 80,2%. En 2024, parmi les 3104 Tchadiens en asile en Europe, 2879 l'étaient en France – soit 92,75%.

Malgré un fort taux d'acceptation (de plus de 50%) des demandes de protection internationale en France, les demandeurs d'asile alimentent la présence irrégulière sur le territoire. Neuf déboutés sur dix demeurent sur le territoire national après le rejet de leur dossier (selon la Cour des comptes, en 2015).

c. La diaspora présente en France

Alors qu'ils représentaient 44 000²² personnes vivant sur le territoire français en 1968, les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne sont 1 534 000 en 2024²³. Leur nombre a été multiplié par près de 35 en 56 ans.

La dynamique de croissance se poursuit, avec une augmentation de 11% entre 2023²⁴ (1 384 000 personnes) et 2024 et de 5,4% par an en moyenne de 2013 à 2024²⁵. La population immigrée originaire de cette zone géographique a augmenté de 150% depuis 2006 – une croissance trois fois plus forte que la moyenne de toutes les origines géographiques.²⁶

Cette dynamique est portée par des flux croissants et par un faible taux de retour, dû essentiellement à des arrivées familiales ou humanitaires, vouées à être pérennes²⁷.

Cette diaspora se caractérise, à sa première génération au moins, par une fécondité particulièrement élevée qui atteignait les 3,32 enfants par femme en 2021, contre 1,67 pour les femmes nées en France.²⁸

¹⁹ OFPRA, Rapport d'activité 2024, 2025, [Lien](#), p.114

²⁰ Eurostat, « Tous les permis valables au 31 décembre de chaque année par motif, durée de validité et nationalité », 2025 [Lien](#).

²¹ Eurostat, « Tous les permis valables au 31 décembre de chaque année par motif, durée de validité et nationalité », 2025 [Lien](#).

²² Rouhban O., « En 2023, 3,5 millions d'immigrés nés en Afrique vivent en France », Insee Première n°2010, août 2024. [Lien](#).

²³ INSEE, « L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers », 2025, [Lien](#).

²⁴ INSEE, « Répartition des immigrés par groupe et pays de naissance », 2025, [Lien](#).

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

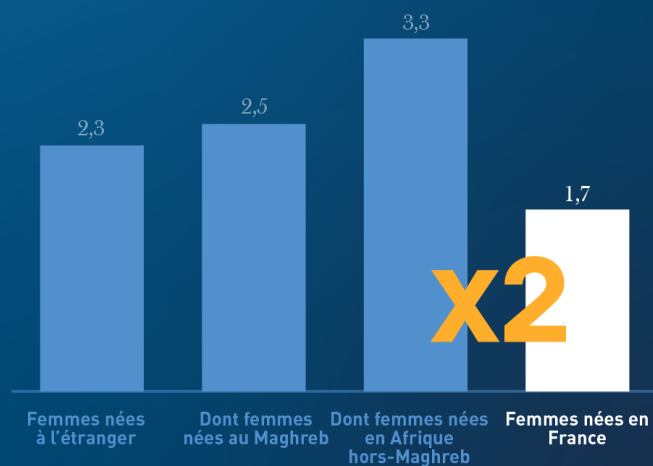
²⁷ Rouhban O., « En 2023, 3,5 millions d'immigrés nés en Afrique vivent en France », Insee Première n°2010, août 2024. [Lien](#).

²⁸ Reynaud D., « Combien les femmes immigrées ont-elles d'enfants ? », Insee Première n°1939, Janvier 2023. [Lien](#).

Source : Insee



Les femmes **nées en Afrique hors-Maghreb** et vivant en France ont en moyenne **deux fois plus d'enfants** que les femmes nées en France.

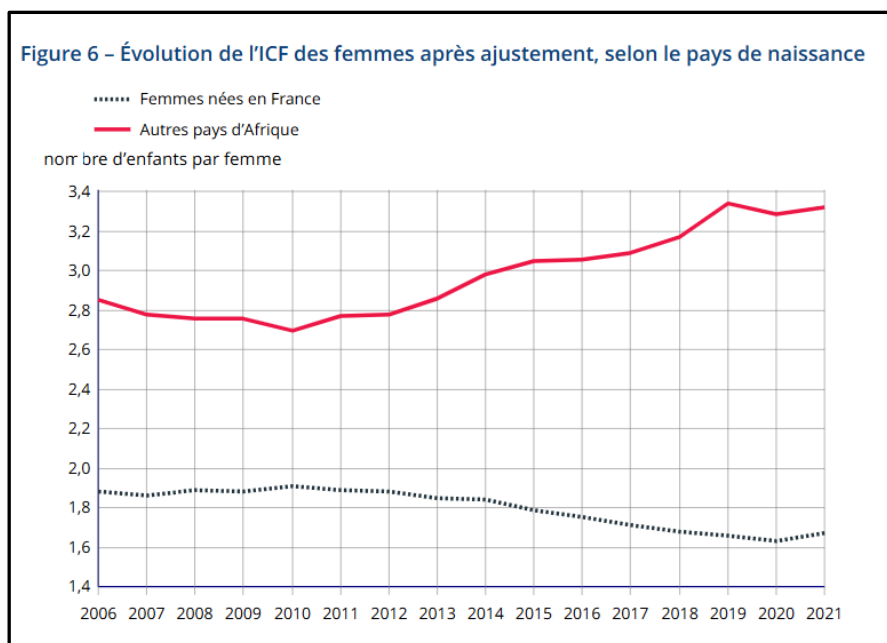


Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) des femmes selon leur lieu de naissance en 2021

De façon surprenante, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) des immigrées subsahariennes a augmenté substantiellement au cours des deux dernières années, passant de 2,8 en 2006 à 3,32 enfants par femme en 2021 – soit une hausse de 0,62 enfant – tandis que l'ICF des femmes nées en France a, sur la même période, diminué de 0,21 – passant de 1,88 à 1,67 enfants par femme.

Cette trajectoire a pu résulter, au moins partiellement, d'un changement de la composition migratoire des flux en provenance d'Afrique hors-Maghreb. Cet agrégat recouvre des réalités diverses sur le plan de la fécondité, et la hausse des ressortissants de certains pays à très hauts ICF aurait mécaniquement porté à la hausse l'ICF global du groupe.

En revanche, rien n'assure – faute de données suffisamment précises – que cette explication soit à même d'éclairer l'ensemble de la hausse. D'autres facteurs, tels que l'attractivité sociale de la France et son système de prise en charge familiale, pourraient expliquer cette dynamique à rebours des tendances générales de la natalité dans notre pays.



Source : INSEE, « Combien les femmes immigrées ont-elles d'enfants », 2023

Du fait de cette natalité élevée et des flux migratoires nombreux, la population issue de l'immigration d'Afrique subsaharienne connaît une augmentation importante.

Ainsi, le nombre des descendants d'immigrés « de deuxième génération » (enfants d'immigrés uniquement) issus d'Afrique subsaharienne est de 1 196 000²⁹ en 2024. Soit un total de personnes ayant une ascendance en Afrique subsaharienne (y étant eux même nés, ou au moins l'un de leurs parents) d'environ **2,7 millions de personnes sur deux générations**.

Entre 2023 et 2024, en un an seulement, le nombre de descendants d'immigrés d'Afrique hors-Maghreb a cru de plus de 14%³⁰. Entre 2014 et 2024, ce nombre a cru chaque année de 4,3% en moyenne³¹. Leur âge médian est de 14 ans – ce qui témoigne de la jeunesse de cette immigration, de sa fécondité et atteste de son accélération récente.

Cette poussée des descendants d'immigrés d'Afrique hors Maghreb va logiquement se poursuivre, dans la mesure où le nombre d'immigrés en âge d'avoir des enfants augmente et où – à rebours de la tendance générale en France – l'ICF des immigrées d'Afrique hors Maghreb a connu une hausse entre 2006 et 2021.

De fait, la répartition par âge des descendants d'immigrés de cette origine est éloquent. Elle ne comprend pour l'instant que très peu de personnes au-delà de 55 ans (1,7%) tandis que 57% d'entre eux ont moins de 25 ans³².

²⁹ France, *Portrait social*, « Immigrés et descendants d'immigrés », Insee références, Ed. 2025, [Lien](#).

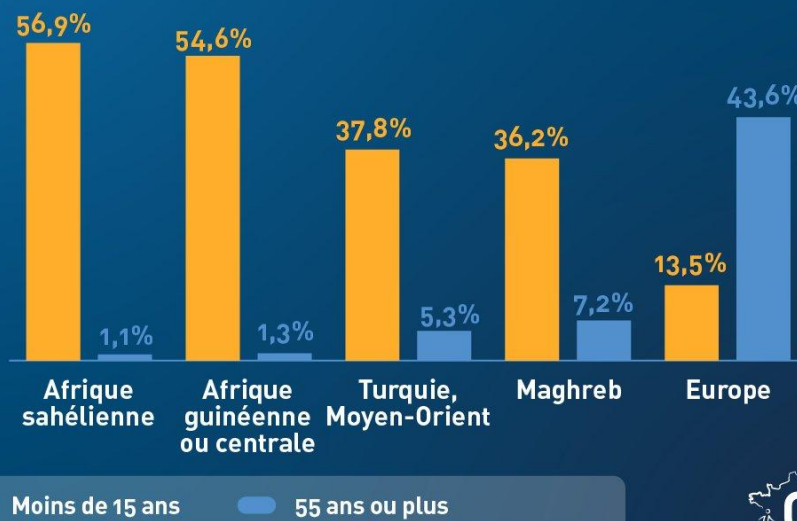
³⁰ France, *Portrait social*, « Immigrés et descendants d'immigrés », Insee références, Ed. 2024, [Lien](#).

³¹ Idem, figure 3.

³² INSEE, [Structure par âge des descendants d'immigrés par origine géographique | Insee](#)

Structure par âge des descendants d'immigrés par origine géographique en 2024

Source : INSEE (enquête Emploi)

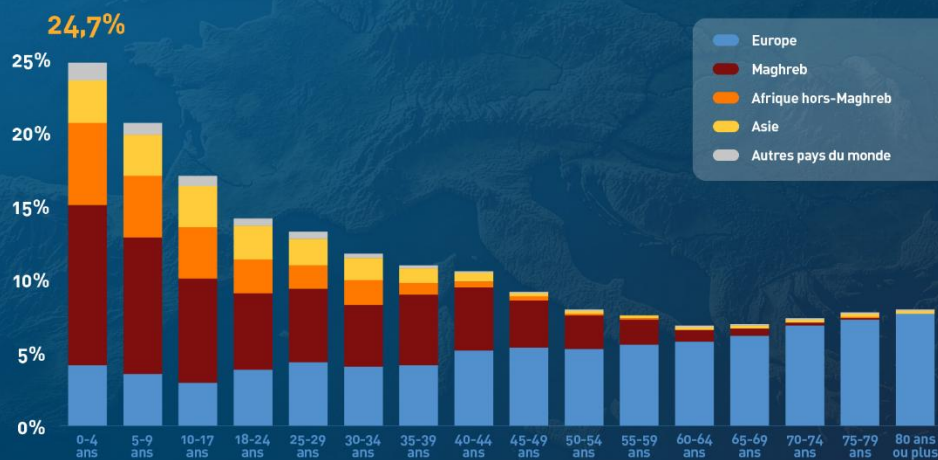


OID

Avec le temps, la part de ces descendants dans la population générale est donc vouée à augmenter. Ils représentaient 5,6% de l'ensemble des enfants de moins de 4 ans en 2020³³, contre moins de 0,1% chez les plus de 55 ans.

Source : Insee (données 2019-2020)

Un quart des enfants de 0 à 4 ans en France ont un ou deux parents immigrés, dont la majorité sont originaires du continent africain.

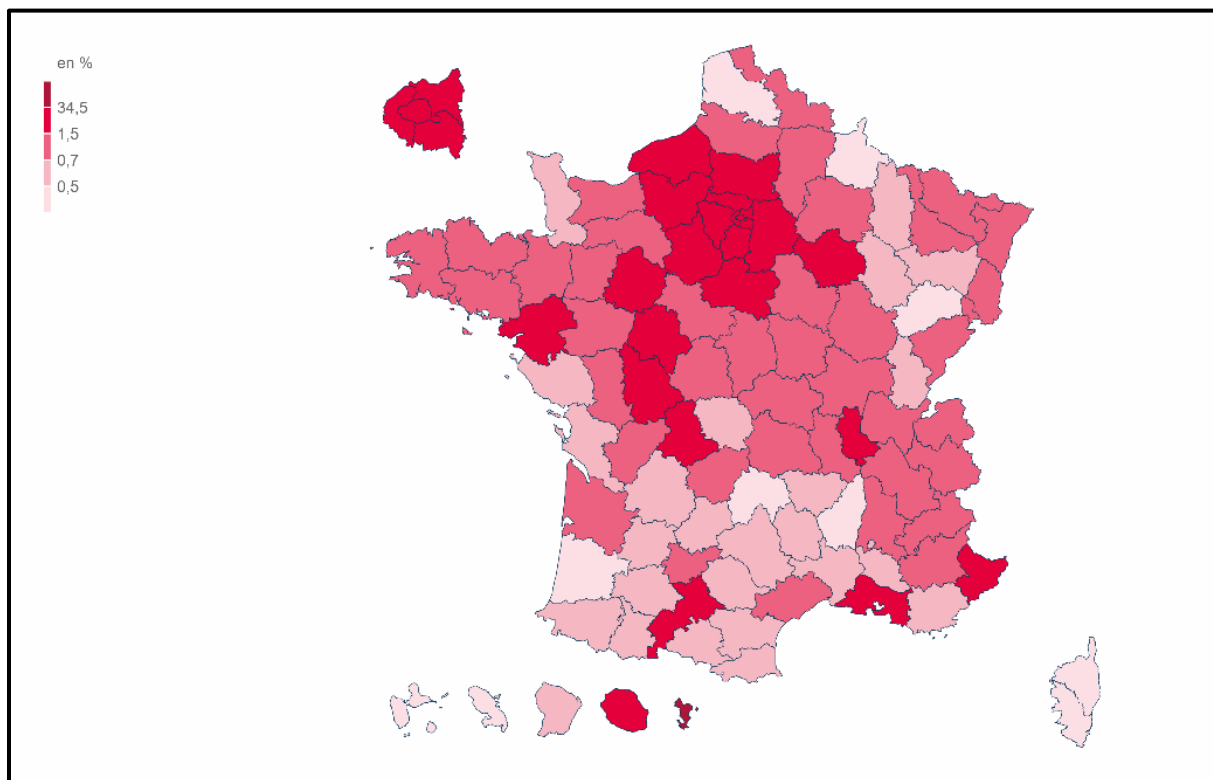


Part et origines géographiques des descendants d'immigrés de 2e génération par classe d'âge

³³ INSEE, *La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations*, 2022, [Lien](#).

d. Une répartition géographique inégale sur le territoire

Les immigrés subsahariens, à l'instar de presque toutes les immigrations reçues, connaissent une répartition inégale sur le territoire, notamment liée à la présence antérieure d'une diaspora originaire de leurs pays.



INSEE : carte présentant la part des immigrés nés dans un pays d'Afrique hors-Maghreb dans la population des départements français³⁴.

Se dessine une répartition centrée autour de l'agglomération parisienne et dans les départements limitrophes, ainsi que dans le grand Ouest – qui a reçu une part plus importante des flux récents.

La population immigrée (de « première génération ») issue d'Afrique subsaharienne représente 8% de la population totale de la Seine-Saint-Denis, 5,5% dans le Val de Marne et 5,3% dans le Val d'Oise³⁵. Certains départements du centre de la France tels que le Cantal – où ils représentent 0,4% de la population – et la Lozère ainsi que les Vosges et la Haute-Saône au Nord-Est n'accueillent, quant à eux, qu'une part très restreinte d'immigrés de cette origine.

³⁴ INSEE, [Lien](#).

³⁵ *Ibid.*

II. Des obstacles majeurs à l'intégration

a. La « distance culturelle » : un phénomène partiellement quantifiable

La question se pose de l'éventuelle distance des normes, valeurs et habitudes acquises entre les pays d'origine d'une part, et la France, pays d'accueil, d'autre part.

Une première mesure peut être apportée par la mesure de l'Indice de Développement Humain (IDH). Ce dernier, prenant en compte des facteurs tels que le niveau d'instruction, d'alphabétisation, l'accès aux soins ou encore le niveau de vie, permet d'appréhender de manière synthétique les écarts de développement entre la France et les pays de départ.

Ainsi, les principaux pays d'origine des immigrés subsahariens détenteurs de titres de séjour en France (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, République démocratique du Congo) ont-ils des IDH inférieurs entre 37 et 54% à celui de la France³⁶.

Pays	Indice de développement humain	Ecart relatif à la France (%)
Base (France)	0,92	=
Côte d'Ivoire	0,58	- 37%
Sénégal	0,53	- 42%
Mali	0,42	- 54%
RDC	0,52	- 43%

Cet écart transparaît également dans d'autres indicateurs internationaux relatifs, par exemple, à la corruption, au respect accordé aux femmes et aux minorités sexuelles. Par exemple : là où la France connaît un score 74 sur l'indice du respect des droits des personnes LGBT, les quatre pays subsahariens dont elle compte le plus d'immigrés détenteurs de titres de séjour connaissent respectivement des scores de 25 (Côte d'Ivoire), 4 (Sénégal), 8 (Mali) et 30 (République démocratique du Congo)³⁷.

Pays	Indice d'égalité LGBT	Ecart relatif à la France (%)
Base (France)	74	=
Côte d'Ivoire	25	- 66%
Sénégal	4	- 95%
Mali	8	- 89%
RDC	30	- 59%

³⁶ ONU, Human development report, 2025, [Lien](#).

³⁷ Equaldex, 2025, [Lien](#).

Indice d'égalité LGBT (2023) (de 0, absence totale de tolérance à 100, pleine égalité). Source : [LGBT Rights by Country & Travel Guide | Equaldex](#)

Pays	Indice WPS	Ecart relatif à la France (%)
Base (France)	0,864	=
Côte d'Ivoire	0,573	- 33,5%
Sénégal	0,619	- 28,5%
Mali	0,481	- 44%
RDC	0,384	- 55,5%

Indice *Women peace and security* (du plus faible au plus fort taux de respect des femmes, 0 à 1). Source : [2023 Women, Peace & Security Index](#) Georgetown Institut for Women, Peace and Security

La corruption, également, est beaucoup plus répandue dans ces pays³⁸. Or, il s'avère que cette dernière façonne partiellement les normes des personnes qui l'expérimentent et se transmet très largement dans les diasporas par-delà les générations – ainsi que l'ont démontré les économistes Eugen Dimant, Tim Krieger et Margarete Redlin³⁹.

Pays	Indice de corruption perçue	Ecart relatif à la France (%)
Base (France)	71	=
Côte d'Ivoire	40	- 43,5%
Sénégal	43	- 39,5%
Mali	28	- 60,5%
RDC	20	- 72%

L'ensemble de ces différences quantifiables peuvent partiellement expliquer certaines des difficultés d'intégration – économique, scolaire, etc... – des immigrés en provenance des pays d'Afrique subsaharienne, tout comme le peuvent les motifs de leur venue.

LA TRANSMISSION DES NORMES CULTURELLE PAR-DELA LES GENERATIONS :

L'économiste Garrett Jones, auteur aux presses universitaires de Stanford, explique dans ses recherches que le fait culturel, loin de se dissiper lors du changement de pays des immigrés, se maintient en grande partie et se transmet à travers les générations. Les domaines de la religion et la morale sexuelle présentent des taux de transmission particulièrement élevés. De ce maintien durable peuvent naître des disparités importantes au sein de la société à laquelle ne « s'assimilent » pas pleinement une grande partie des arrivants. [Cf. *Francesco Giavazzi « Culture : persistence and evolution » et Garrett Jones, The Culture transplant*]

³⁸ Transparency international France, Indice de perception de la corruption, 2024, [Lien](#).

³⁹ Eugen Dimant, Tim Krieger et Margarete Redlin, *A Crook Is a Crook... But Is He Still a Crook Abroad? On the Effect of Immigration on Destination-Country Corruption*, German Economic Review 16, no. 4 (2015): 464-489

b. Une immigration portée par des motifs familiaux et humanitaires

Les motifs de la venue des immigrés originaires d’Afrique sahélienne, guinéenne et centrale sont divers ; 75%⁴⁰ déclarent parmi les motivations de leur venue une raison familiale ; le fait d’échapper à l’insécurité et aux troubles politiques ; ou encore un motif « autre ». un peu moins de la moitié évoquaient les études ou le fait de trouver un travail parmi leurs motifs.

Au-delà de ces motifs déclarés, nous pouvons observer les motifs officiels des primo-titres de séjours délivrés à des ressortissants des principaux pays d’Afrique subsaharienne (en nombre d’immigrés venant en France).

On peut ainsi s’apercevoir que les Ivoiriens (première nationalité des bénéficiaires subsahariens des nouveaux titres de séjour en 2025) sont seulement 12,3% à rejoindre la France pour un motif économique, mais 25% à venir pour un « motif familial »⁴¹ et 22,4% pour des motifs humanitaires (asile et protection subsidiaire). Ainsi, nous pouvons voir une large part d’arrivées – 47,4% – vouées à s’inscrire dans la durée et n’ayant pas *a priori* de vocation à dynamiser l’économie. Quant aux 30,9% de motifs étudiants, ils feront l’objet d’une prochaine partie⁴².

Le constat est assez semblable avec la seconde nationalité la plus représentée, les Camerounais, quoique ces derniers viennent moins encore pour motif économique (6,6%), autant pour motif familial (26%) et moins pour motif humanitaire (7,1%). La majeure partie du contingent, 56,3%, obtient des titres étudiants.

Les Guinéens, quant à eux, sont 55% à venir pour motifs humanitaires ou familiaux.

Figure 6. La délivrance des premiers titres de séjour : principales nationalités par motif en 2025

Nationalité	Part Motifs économiques	Part Motifs familiaux	Part Motifs étudiants	Part Motifs humanitaires	Part Motifs divers	Total
Marocaine	29,5 %	32,5 %	33,8 %	1,4 %	2,8 %	100,0 %
Algérienne	9,2 %	52,8 %	29,3 %	2,1 %	6,7 %	100,0 %
Tunisienne	35,7 %	38,3 %	22,6 %	0,9 %	2,4 %	100,0 %
Afghane	0,1 %	3,1 %	0,3 %	96,2 %	0,3 %	100,0 %
Chinoise	16,7 %	8,5 %	51,8 %	6,4 %	16,6 %	100,0 %
Etats-Unienne	16,9 %	9,5 %	52,5 %	0,0 %	21,0 %	100,0 %
Ivoirienne	12,3 %	25,0 %	30,9 %	22,4 %	9,4 %	100,0 %
Ukrainienne	27,5 %	17,4 %	8,4 %	41,1 %	5,6 %	100,0 %
Camerounaise	6,6 %	26,0 %	56,3 %	7,1 %	4,0 %	100,0 %
Guinéenne	18,4 %	17,2 %	15,8 %	36,7 %	11,9 %	100,0 %
Toutes nationalités	13,3 %	23,7 %	30,7 %	24,1 %	8,2 %	100,0 %

Source : ministère de l’Intérieur (DGEF), 27/01/2026

⁴⁰ Rouhban O., « En 2023, 3,5 millions d’immigrés nés en Afrique vivent en France », Insee Première n°2010, août 2024. [Lien](#). – 80% des personnes d’Afrique guinéenne et centrale + 67% des sahéliens, au prorata de l’importance numérique de chaque origine.

⁴¹ Ministère de l’intérieur, DGEF, 2026, [Lien](#).

⁴² Partie II. b.

c. Une immigration étudiante plus nombreuse et plus en échec

Une part non négligeable des nouveaux arrivants de pays d'Afrique subsaharienne vient en France pour suivre des études. La France est même leur premier pays d'accueil dans le monde à cette fin⁴³.

En 2024, la France accueillait 103 450 étudiants originaires d'Afrique subsaharienne. Un chiffre en augmentation de 34% en 5 ans⁴⁴, une évolution deux fois plus rapide que la moyenne de nationalités. De fait, les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne représentent le quart des étudiants internationaux en France.

Cette immigration étudiante, à l'instar de l'immigration étudiante africaine plus largement, présente des singularités majeures.

D'une part, elle est relativement peu présente dans les plus hauts niveaux académiques, ce qui induit un moindre rayonnement et une moindre rentabilité inhérente au paiement de leurs études. Seuls 5,7%⁴⁵ des étudiants africains en mobilité en France sont inscrits en doctorat (contre 8% en moyenne). En revanche, 46,5% sont inscrits en licence⁴⁶.

Surtout, l'immigration étudiante africaine est en écrasante majorité constituée de mobilités « diplômantes » – ce qui signifie que lesdits étudiants viennent suivre un cursus complet en France, et non un semestre ou une année d'échange dans le cadre d'un cursus déjà entamé dans leur pays. Ce type d'échanges, surtout à de faibles niveaux académiques est essentiellement un coût pour le pays d'accueil.

Parmi les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne, 98,3% sont en mobilité diplômante⁴⁷. La France semble, de fait suppléer aux lacunes des systèmes académiques des nations africaines en accueillant, pour leurs cursus entiers – et essentiellement à ses frais⁴⁸ – les étudiants de cette origine.

En outre, leurs taux de réussite sont inférieurs à la moyenne des étudiants étrangers. 72,5% d'entre eux échouent à valider une licence en 3 ans (66,2% pour la moyenne des étudiants étrangers) et 60% n'ont toujours pas validé de licence en 4 années à l'université⁴⁹ (54,5% toutes origines confondues).

⁴³ *La mobilité étudiante dans le monde, Chiffres clefs*, « La mobilité étudiante en Afrique Subsaharienne », Campus France, Mai 2025 [Lien](#).

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ La granularité à ce propos ne nous permet pas de distinguer selon les origines précises, Maghreb ou hors-Maghreb.

⁴⁶ « Les étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur français », L'Essentiel de l'immigration n°2024-118, Direction générale des étrangers en France – Ministère de l'Intérieur, Octobre 2024. [Lien](#).

⁴⁷ *Repères et références statistiques 2024*, Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, [Lien](#). P.237.

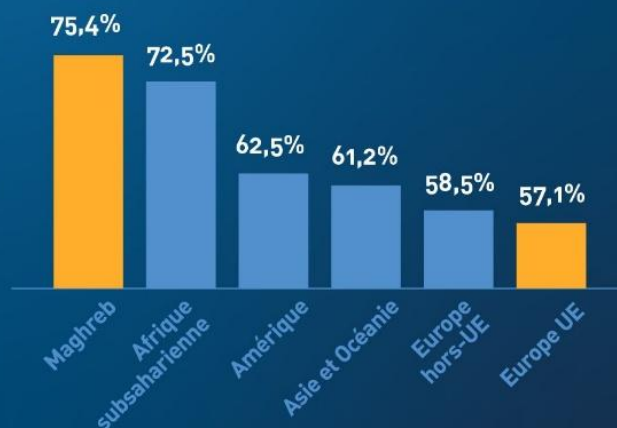
⁴⁸ « Droits différenciés : profil des étudiants internationaux concernés en 2023-2024 », Note-flash du SIES n°2, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Février 2025 ([Lien](#))

⁴⁹ I. Lefeuvre, G. Ndao, « Parcours et réussite des étudiants étrangers en mobilité internationale », Note d'information du SIES, n°20-10, MESRI-SIES, Juillet . [Lien](#).

Source : MESRI-SIES, Systèmes d'information
SISE et scolarité



Les **trois quarts** des étudiants étrangers
originaires d'Afrique ne **valident pas** leur
licence en trois ans.



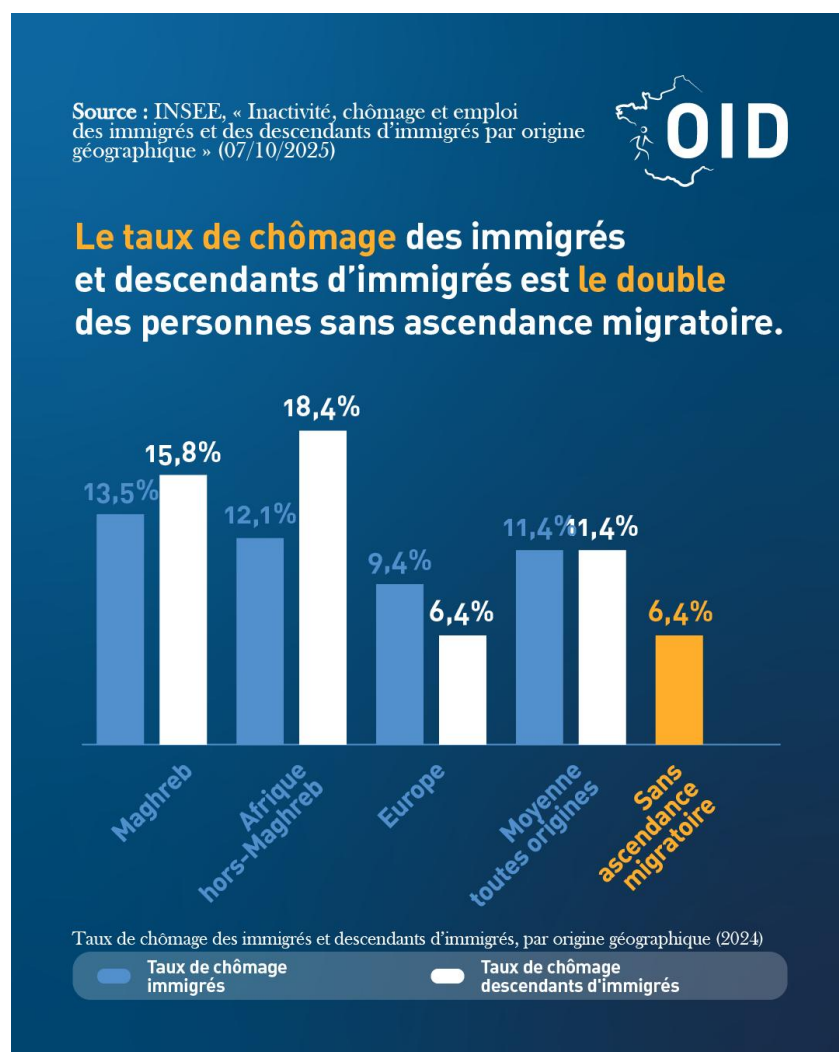
Part des étudiants étrangers en mobilité internationale n'ayant pas validé leur licence en trois ans, parmi l'ensemble de ceux inscrits pour la première fois en première année de licence à la rentrée universitaire 2014-2015, selon l'origine géographique.

Il s'ensuit, naturellement, que cette immigration étudiante est majoritairement coûteuse et n'apporte que peu de perspectives de rayonnement académique ou économique.

III. Emploi, logement, éducation, sécurité : quels impacts sur la société française ?

a. Une immigration peu diplômée et largement inactive, mais des disparités fortes selon les origines

Le taux de chômage offre un indicateur précieux – quoiqu'insuffisant – de l'insertion professionnelle. Il s'élève à 12,1% pour les immigrés issus d'Afrique hors-Maghreb⁵⁰ contre 6,4% pour les personnes sans ascendance migratoire, soit quasiment deux fois plus. Cependant, des disparités existent entre les personnes originaires du Sahel et celles originaires d'Afrique guinéenne et centrale.



⁵⁰ INSEE, « Inactivité, chômage et emploi des immigrés et des descendants d'immigrés par origine géographique », 2025, [Lien](#).

En outre, selon les données du ministère du Travail et de l'Emploi⁵¹, les caractéristiques individuelles telles que le niveau de diplôme ou le lieu de résidence ne suffisent pas à expliquer ce surchômage, particulièrement chez les descendants d'immigrés. Le Ministère écrit : « une partie de cet écart de taux de chômage peut s'expliquer par des différences de caractéristiques individuelles entre les immigrés et le reste de la population. [...] Ces différences individuelles n'expliquent cependant pas l'entièreté de l'écart de taux de chômage entre immigrés, descendants d'immigrés et personnes sans ascendance migratoire directe. Pour les descendants d'immigrés, la moitié de l'écart de chômage reste inexplicée, et plus des deux tiers pour les immigrés originaires du Maghreb [et] d'Afrique subsaharienne. »⁵².

Enfin, les immigrés en âge actif originaires d'Afrique hors Maghreb ne sont que 66,2% à être effectivement en emploi, là où 71,5% des personnes sans ascendance migratoire le sont⁵³ – soit un écart de 5,3 points. De la même manière que pour d'autres sujets, les personnes originaires du Sahel présentent des indicateurs distincts de ceux issus d'Afrique guinéenne et centrale, avec respectivement 65,2 et 68% de personnes en emploi⁵⁴.

Parmi l'ensemble des immigrés issus d'Afrique hors Maghreb arrivés en 2023 : il est frappant de constater que seuls 24% avaient un emploi début 2024⁵⁵, soit moins d'un sur quatre – et un taux inférieur de dix points à la moyenne de ces immigrés récents.

⁵¹ Assemblée nationale, Question écrite n°1402, « Taux de chômage parmi les populations immigrées et étrangères », [Lien](#).

⁵² Assemblée nationale, Question écrite n°1402, « Taux de chômage parmi les populations immigrées et étrangères », [Lien](#).

⁵³ « Inactivité, chômage et emploi des immigrés et des descendants d'immigrés par origine géographique », Données annuelles 2023, Chiffres-clefs, Insee, Aout 2024. [Lien](#).

⁵⁴ INSEE, Inactivité, chômage et emploi des immigrés et des descendants d'immigrés par origine géographique, données annuelles 2024, 2025, [Lien](#).

⁵⁵ INSEE, « Entre 2006 et 2023, le nombre d'immigrés entrés en France augmente et leur niveau de diplôme s'améliore », 2025, [Lien](#). (Dans les données téléchargeables)

Source : Insee



Seuls **34%** des immigrants arrivés en France en 2023 occupaient un emploi début 2024.



Immigrés européens

1/2



Immigrés maghrébins

1/3



Immigrés africains hors-Maghreb

1/4

Taux d'emploi début 2024 des immigrants (15-74 ans) entrés en France en 2023, selon l'origine.

Par ailleurs, il est patent que l'intégration économique des descendants d'immigrés subsahariens n'est pas meilleure que celle de leurs parents – et souvent même plus défavorable encore. En effet, 18,4%⁵⁶ des actifs de cette catégorie sont au chômage, soit 6 points de plus que les immigrants de la même origine et 12 de plus que les Français sans ascendance migratoire.

Il convient cependant de relever qu'au sein du périmètre de l'Afrique hors-Maghreb, les niveaux de diplôme, fortement susceptibles de conditionner l'insertion des personnes sur le marché du travail, varient très fortement selon les origines géographiques au sein de la zone. 59,7% des immigrants originaires d'Afrique sahélienne ont un niveau d'études inférieur au baccalauréat (en France ou dans les pays d'origine), contre seulement 41,1%⁵⁷ des personnes immigrées d'Afrique guinéenne et centrale – soit un écart de près de 20 points.

De la même manière, leur taux de personnes présentant un diplôme supérieur au baccalauréat (bac +2 ou davantage) est respectivement de 27,3 et 37,9%. À titre de comparaison, les personnes sans ascendances migratoires sont 43,3% à disposer d'un bac +2 ou davantage – et les immigrants espagnols ou italiens sont 54,3%.

⁵⁶ INSEE, « Inactivité, chômage et emploi des immigrants et des descendants d'immigrants par origine géographique », 2025, [Lien](#).

⁵⁷ « Niveau de diplôme des immigrants et des descendants d'immigrants par origine géographique », Données annuelles 2024, Chiffres-clés, octobre 2025. [Lien](#).

De cette disparité de diplômes – et du fait que les diplômes obtenus dans certains pays soient souvent moins valorisés et reconnus que les diplômes français⁵⁸ – résultent d'importantes difficultés dans la recherche d'emploi, qui expliquent partiellement les résultats précédemment évoqués.

Avec les générations, les descendants d'immigrés augmentent leur niveau d'études. Cependant, une très nette différence subsiste entre les descendants d'immigrés originaires du Sahel d'une part, et ceux originaires d'Afrique guinéenne et centrale d'autre part⁵⁹.

Là où les descendants d'immigrés originaires d'Afrique guinéenne et centrale sont 44,4% à disposer d'un diplôme de bac +2 ou plus et 26,4% à avoir un diplôme inférieur au baccalauréat, les descendants d'immigrés sahéliens ne sont que 34,7% à atteindre un niveau bac +2 ou plus – contre 37,5% à disposer d'un niveau inférieur au baccalauréat.

b. Une immigration consommatrice des dispositifs sociaux

De ces difficultés d'insertion professionnelle découlent logiquement des difficultés financières et un important recours aux aides et prestations sociales de toutes natures.

L'exemple du logement est particulièrement éloquent. Là où les personnes sans ascendance migratoire sont 11% à être logées dans le parc social, 57% des immigrés d'origine sahélienne le sont et 52% des immigrés originaires d'Afrique guinéenne et centrale⁶⁰ (données 2019/2020). Ce sont les origines migratoires les plus représentées, en proportion de leur population, dans le logement social.

Cette surreprésentation d'un facteur 5 est à mettre en lien direct avec le faible taux d'emploi des immigrés de cette origine.

⁵⁸ Ministère de l'intérieur, DGEF, 2026, [Lien](#).

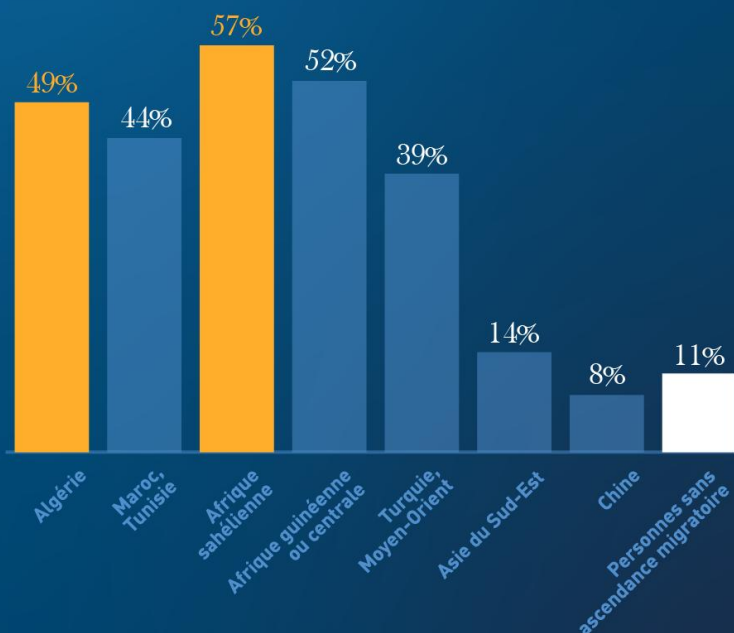
⁵⁹ « Niveau de diplôme des immigrés et des descendants d'immigrés par origine géographique », Données annuelles 2024, Chiffres-clés, octobre 2025. [Lien](#).

⁶⁰ « Immigrés et descendants d'immigrés », Insee références, Ed. 2023. [Lien](#).

Source : Insee



57% des immigrés sahéliens (Mali, Sénégal...) vivent en logement social, comme **la moitié** des immigrés algériens.



Part des immigrés vivant en logement social ou 1% patronal selon l'origine (données 2019-2020).

Au contraire d'autres origines migratoires, les descendants d'immigrés issus d'Afrique sahélienne connaissent un taux de présence en logements sociaux plus élevé encore que leurs parents. Ils sont ainsi 63% à y résider, un chiffre près de 6 fois plus élevé que chez les personnes sans ascendances migratoires⁶¹.

En revanche, chez les descendants d'immigrés issus d'Afrique guinéenne et centrale, le chiffre tend à baisser légèrement à la seconde génération, tout en demeurant très largement supérieur à la moyenne nationale. Ainsi, 47% des descendants d'immigrés de cette origine sont-ils logés dans le parc social, soit néanmoins près de deux fois plus que la moyenne des descendants d'immigrés et 4 fois plus que les personnes sans ascendances migratoires⁶².

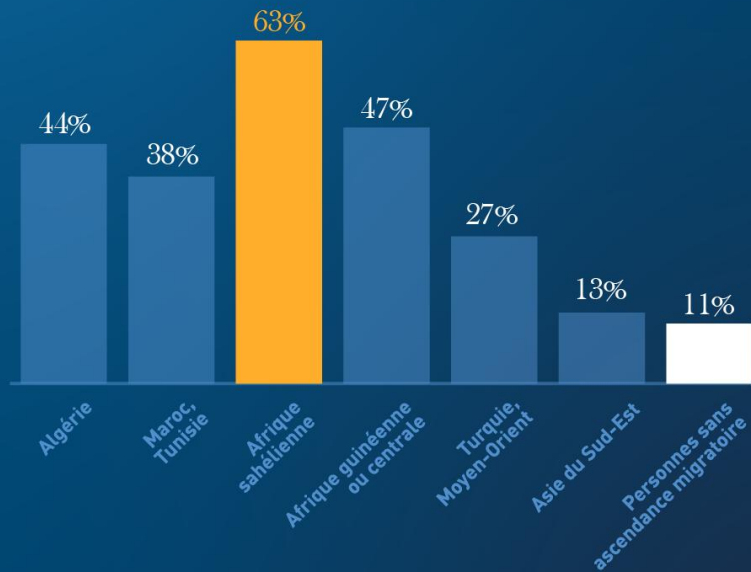
⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

Source : Insee



Les descendants d'immigrés venus du Sahel vivent **encore plus souvent en logement social** que la « première génération ».



Part des descendants d'immigrés vivant en logement social ou 1% patronal selon l'origine (données 2019-2020).

Au-delà des conditions de logement, tout laisse à penser que les immigrés de ces origines sont largement sur-consommateurs d'aides sociales. En effet, les immigrés africains dans leur ensemble⁶³ perçoivent en moyenne 3110€ annuels de prestations sociales, contre 2410 pour l'ensemble des immigrés et 1530 pour les non-immigrés⁶⁴. Cette surconsommation de prestations sociales d'un facteur 2 à l'échelle du continent a toutes les raisons de concerner également l'Afrique hors-Maghreb. En effet, elle est conditionnée notamment par le sous-emploi et le nombre d'enfants – plus important chez les immigrés subsahariens.

Le poids sur le système de soins

Les prestations liées à la santé peuvent s'avérer particulièrement importantes, dans la mesure où les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne présentent d'inquiétantes surreprésentations dans de nombreuses pathologies graves, telles que le VIH-Sida⁶⁵.

⁶³ Issus de l'ensemble du continent Africain, comprenant donc le Maghreb, faute de données détaillées disponibles.

⁶⁴ INSEE, « Les revenus et le patrimoine des ménages », 2024, [Lien](#).

⁶⁵ « État de santé des immigrés à travers les grandes enquêtes », Institut convergence migrations, Département santé, Nicolas Vignier, [Lien](#) p. 21 et 22

La prévalence de l'hépatite B chronique en France est de 5,81% chez les personnes nées en Afrique subsaharienne, contre 0,14% chez les personnes nées en métropole – elle est donc quarante fois plus forte dans cette diaspora.⁶⁶ De la même manière, 80% des cas de paludisme constatés et traités en France concernent des immigrés ; sachant que 95% des cas de paludisme sont localisés en Afrique selon l'OMS⁶⁷, il est probable qu'une forte part de ces immigrés soient originaires du continent.

De ces sur-prévalences naissent des coûts importants, qui se retrouvent partiellement dans ceux de l'Aide Médicale de l'Etat (AME) destinée aux personnes en situation irrégulière. En effet, comme cela a déjà été mentionné, une part importante des personnes en situation irrégulière en France sont originaires d'Afrique hors-Maghreb. Cela implique une surreprésentation de cette zone parmi les bénéficiaires de l'AME, dont elle représentait en 2008 – aucune donnée plus récente n'étant disponible – 51% des bénéficiaires⁶⁸.

c. Une immigration surreprésentée dans les données de la délinquance

L'immigration subsaharienne est nettement surreprésentée parmi les mis en cause pour crimes et délits, dans l'ensemble du spectre de la criminalité.

En 2024, alors que les ressortissants étrangers de nationalités d'Afrique hors Maghreb représentaient 1 275 000 personnes⁶⁹ en France pour une population de 68 400 000, soit 1,86% de la population française⁷⁰, les étrangers originaires d'Afrique hors-Maghreb représentaient 3,38%⁷¹ des mis en cause pour homicide – près du double de leur part au sein de la population générale.

Quasiment toutes les catégories de crimes et délits connaissent une surreprésentation des étrangers originaires d'Afrique subsaharienne parmi les mis en cause. Il en est ainsi des tentatives d'homicide (X2,17), des violences physiques (X2,1), des violences intrafamiliales (X2,35), des viols et tentatives de viols (X2,33), des vols avec arme (X3), des vols violents (X3,5) et de tous les autres motifs, excepté, en 2024, les vols d'accessoires sur les véhicules (quoiqu'ils soient surreprésentés dans les vols de véhicules et vols dans les véhicules cette année-là).

Concernant la criminalité recensée dans les transports en commun, donnant une autre indication précieuse, en 2024, 11% des violences sexuelles perpétrées dans les transports en commun ont entraîné la mise en cause d'un étranger africain hors Maghreb – plus de 6 fois la part de cette catégorie dans la population générale.

De la même manière, ils représentent 13% des mis en cause dans des affaires de vols

⁶⁶ Santé publique France, « Prévalence des hépatites chroniques [...] », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 24 septembre 2019.

⁶⁷ Organisation Mondiale de la santé, « Paludisme », [Lien](#).

⁶⁸ DREES, Etudes et résultats, Les bénéficiaires de l'AME en contact avec le système de soins, 2008, [Lien](#).

⁶⁹ INSEE, Répartition des étrangers par groupes de nationalités, données annuelles de 2006 à 2024, 2025, [Lien](#).

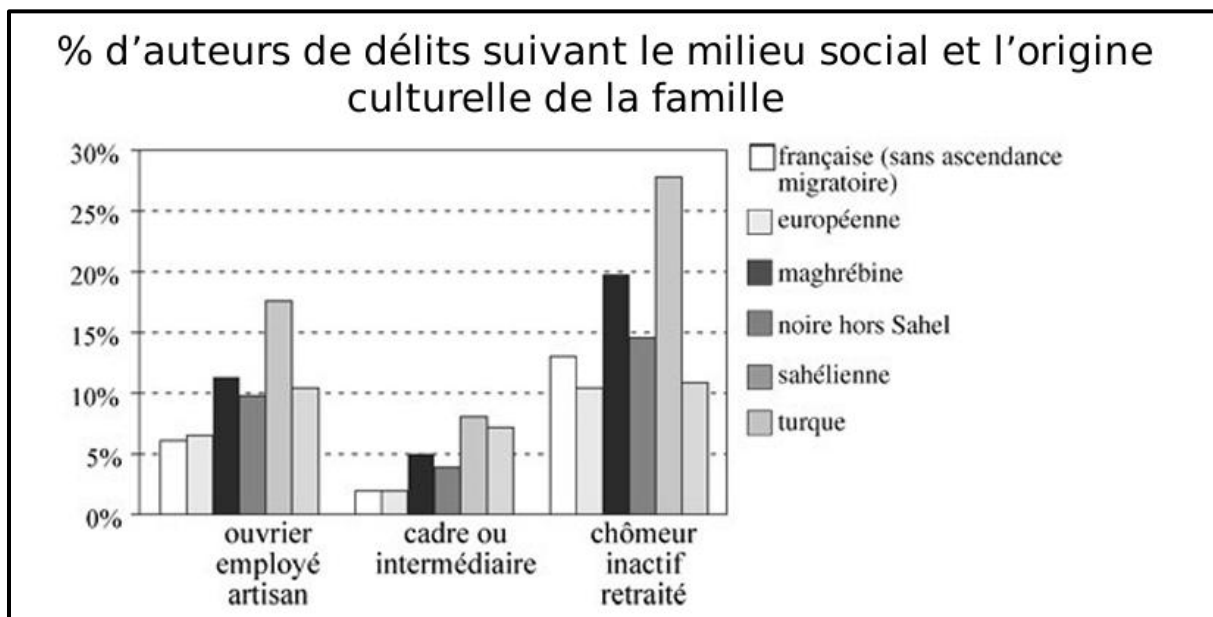
⁷⁰ Bilan démographique 2024, Chiffres détaillés, Janvier 2025. [Lien](#).

⁷¹ Ministère de l'intérieur, Insécurité et délinquance en 2025, 2026, [Lien](#).

avec violence dans les transports en commun⁷².

Les travaux de Hugues Lagrange, directeur de recherches au CNRS, indiquent que les descendants d'immigrés (deuxième génération) d'origine subsaharienne connaissent aussi une surreprésentation parmi les statistiques de la délinquance, dont les facteurs sont certes partiellement sociaux mais dont les ressorts culturels sont, selon lui, indéniables.

Il écrit, dans *Le déni des cultures* : « ce n'est pas seulement parce qu'ils ont souvent des parents ouvriers, chômeurs ou inactifs que des adolescents issus des migrations africaines sont aussi plus souvent impliqués dans des délits ou réussissent moins bien à l'école. Lorsqu'on tient compte des différences de milieu social, les écarts liés à l'origine culturelle ne disparaissent pas. »⁷³.



« Pourcentage d'auteurs de délits suivant le milieu social et l'origine culturelle de la famille », Hugues Lagrange, *Le déni des cultures* (2010)⁷⁴

Il ajoute que cette prévalence « résulte moins d'un irrédentisme des cultures d'origine que des normes et des valeurs nées de leur confrontation avec les sociétés d'accueil »⁷⁵. La distance culturelle et le heurt avec les normes et valeurs différentes de la société française seraient en partie à l'origine des difficultés, davantage que la culture de départ en tant que telle.

d. Une forte prévalence de l'endogamie et des liens importants avec les pays d'origine

Si les populations originaires d'Afrique subsaharienne sont largement surreprésentées parmi l'ensemble des mis en causes pour crimes et délits, les indicateurs liés à leur intégration à la communauté nationale française décrivent également une distance avec le reste du pays.

Ce trait est particulièrement marqué chez les populations originaires du Sahel. Ainsi, 12% des immigrés sahéliens souhaiteraient vivre dans leur pays d'origine et 9% des descendants

⁷² Données bilan provisoire 2024, Ministère de l'intérieur. [Lien.](#)

⁷³ Lagrange, H. *Le déni des cultures*, Paris, Ed. du Seuil, 2010, p.172.

⁷⁴ Ibid. p.172

⁷⁵ Ibid. p.7

d'immigrés de cette origine le souhaiteraient également, contre 4% des descendants d'immigrés toutes origines confondues⁷⁶.

De la même manière, ils sont 95% à entretenir des contacts avec leur pays d'origine. Il s'agit de l'origine présentant le plus fort taux de contact avec le pays d'origine. 72% de leurs descendants conservent des contacts de ce types. 28% des descendants d'immigrés sahéliens continuent même à procurer une aide financière ou matérielle régulière à des personnes vivant dans le pays d'origine de leurs parents et 6% y ont des possessions foncières⁷⁷.

Ces forts liens diasporiques se confirment dans les choix privés. Ainsi, 64% des hommes et 67% des femmes immigrées du Sahel en France vivent des unions endogames⁷⁸. Ce qui signifie que plus de 6 immigrés sahéliens sur 10 forment un couple avec un homme ou une femme originaire de cette même région du monde.

Ce fait est à relier à des pratiques culturelles largement différenciantes. Ainsi, parmi les enfants de deux immigrés sahéliens, 13%⁷⁹ ne parlaient avec leurs parents qu'une langue autre que le français. De la même manière 75% d'entre eux parlaient une langue de leur pays d'origine en plus du français avec leurs parents, contre 12% leur parlant uniquement français – alors même que de nombreux pays sahéliens sont francophones.

Toutes origines confondues, 18% des enfants de deux parents immigrés ne parlaient que français avec leurs parents. Cette proportion s'élevait, par exemple, à 22% pour les enfants de deux parents immigrés espagnols, pourtant issus de pays non francophones.

e. Des profils religieux variables selon les régions d'origine

Des réalités religieuses très différentes coexistent parmi les immigrés d'Afrique subsaharienne – avec une distinction géographique nette entre l'Afrique guinéenne et centrale et l'Afrique sahélienne.

Parmi les immigrés originaires d'Afrique guinéenne et centrale, une nette majorité de personnes déclarent avoir une religion⁸⁰. Parmi ces 87% de « religieux », 39% déclarent la religion catholique et 49% d'autres religions chrétiennes (en particulier le protestantisme évangélique, très développé dans cette diaspora), soit 76,5% de chrétiens dans la population immigrée originaire d'Afrique guinéenne et centrale. Le reste est essentiellement composé de musulmans ou de personnes se déclarant sans religion.

A l'inverse, concernant les immigrés sahéliens, 94% déclarent avoir une religion et 89% d'entre eux la religion musulmane, soit 83,7% des immigrés sahéliens étant musulmans⁸¹, le

⁷⁶ « Rapport au pays d'émigration et pratiques transnationales », Immigrés et descendants d'immigrés, Insee références, Editions 2023. [Lien.](#) pour tout le paragraphe

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ « Origines des conjoints des immigrés et descendants d'immigrés », Immigrés et descendants d'immigrés, Insee références, Editions 2023 [Lien.](#)

⁷⁹ « Transmission familiales des langues », Immigrés et descendants d'immigrés, Insee références, Editions 2023 [Lien.](#)²

⁸⁰ « Affiliations et pratiques religieuses », Immigrés et descendants d'immigrés, Insee références, Editions 2023 [Lien.](#) (pour l'ensemble du paragraphe)

⁸¹ Ibid.

reste est composé de chrétiens ou de personnes se déclarant sans religion.

La transmission de la religion musulmane étant extrêmement forte, 73% des descendants d'immigrés sahéliens demeurent musulmans – là où 53,7% des descendants d'immigrés d'Afrique guinéenne et centrale se déclarent chrétiens.

Parmi les musulmans originaires d'Afrique subsaharienne, l'orthopraxie semble gagner du terrain à mesure que des groupes musulmans rigoristes s'implantent dans les pays d'origine – par les mécanismes de capillarité propres aux phénomènes de diaspora. Ainsi, parmi les immigrées musulmanes de cette origine présentes en France : 12% portaient le voile en 2008-2009, tandis qu'elles étaient 28% en 2019-2020⁸². C'est la plus forte augmentation de toutes les origines. Même dynamique pour les musulmanes descendantes de cette origine, qui étaient 11% à le porter en 2008-2009 contre 17% en 2019-2020.



⁸² Ibid.

CONCLUSION

Au terme de cette étude se dessine une immigration subsaharienne duale, dans laquelle le monde sahélien et le reste du continent présentent des caractéristiques assez différentes. Il n'en demeure pas moins que des constats communs peuvent être dressés quant à la forte dynamique des nouvelles entrées en provenance de ces régions, la croissance démographique de la « deuxième génération » ainsi que les enjeux d'intégration qui leur sont associés.

À plus d'un titre, l'immigration originaire d'Afrique subsaharienne apparaît symboliser l'accélération migratoire que la France connaît aujourd'hui. Non seulement car elle y joue un rôle majeur sur le plan quantitatif, mais aussi car son augmentation illustre la mécanique « d'auto-pilotage » des flux – avec une forte part d'arrivées à motif familial ou humanitaire, sur lesquelles la capacité de contrôle du politique est devenue très restreinte.

L'Afrique subsaharienne concentrera la moitié des naissances mondiales en 2100. D'ores et déjà : cinq des six États du monde qui présentent le plus fort indice de fécondité sont des pays francophones situés dans cet espace géographique. Une telle poussée démographique, associée aux écarts de niveaux de vie, appellent à ce que la France anticipe une pression migratoire qui la concernera au premier chef.

L'IMMIGRATION SUBSAHARIENNE

UNE SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE EN PLEINE CROISSANCE

L'immigration en provenance d'Afrique subsaharienne tient un rôle central dans l'accélération des flux migratoires vers la France. **La population immigrée** originaire de cette zone géographique **a augmenté de 150% depuis 2006** – une croissance trois fois plus forte que la moyenne de toutes les origines sur le territoire.

2,7 millions de personnes vivant en France sont d'origine subsaharienne sur deux générations. Cette diaspora connaît un développement démographique rapide, notamment au sein de sa « **deuxième génération** » : le nombre des descendants d'immigrés subsahariens **a augmenté de 150 000 personnes (+14%)** durant la seule année 2024.

Le premier moteur de cette croissance se trouve dans la hausse de l'immigration nouvelle. **Le nombre annuel des entrées d'immigrés subsahariens a doublé en moins de dix ans.** Ils représentent 25% de l'ensemble des entrées d'immigrés sur le territoire, contre 13% en 2006.

Le second moteur est la fécondité différenciée des femmes immigrées subsahariennes – reflet des habitudes dans les pays d'origine. **L'indice de fécondité (nombre moyen d'enfants) des femmes nées en Afrique hors-Maghreb et vivant en France est le double de celui des natives.** À rebours des tendances de la natalité : il a augmenté entre 2006 et 2021 (de 2,8 à 3,3).

La France accueille l'**immigration « la plus africaine » de l'Union européenne** : la part d'immigrés africains parmi la population immigrée y est trois fois supérieure à la moyenne de l'UE.

Originaire de pays à faible niveau de développement humain (éducation, santé...), l'immigration subsaharienne connaît des difficultés d'intégration économique et sociale. **Seuls 25% des nouveaux arrivants de 2023 occupaient un emploi au début de l'année suivante.** Le taux de chômage des immigrés subsahariens est le double des personnes sans ascendance migratoire.

S'en suit une forte consommation des dispositifs sociaux. **57% des immigrés sahéliens et 52% des immigrés d'Afrique guinéenne et centrale occupent un logement social.** 63% des descendants d'immigrés sahéliens y vivent aussi – un taux record, six fois supérieur à celui des personnes sans ascendance migratoire.

Cette immigration recouvre néanmoins des **réalités différenciées selon les pays d'origine.** Les personnes originaires d'Afrique guinéenne et centrale (Cameroun, Bénin, Gabon...) ont un **niveau de qualification plus élevé** que celles venues du Sahel (Mali, Sénégal, Niger...). 77% des immigrés nés dans la première zone se déclarent chrétiens, tandis que 84% de ceux nés dans ce second espace s'affirment musulmans. Les musulmanes originaires d'Afrique subsaharienne sont celles parmi lesquelles **le port du voile islamique a le plus augmenté en dix ans.**

L'Afrique subsaharienne concentrera **la moitié des naissances mondiales en 2100.** Cette poussée démographique, associée aux écarts de niveaux de vie, appellent à ce que la France anticipe une pression migratoire qui la concernera au premier chef.